

SAMSUNG

Du 28 juin au 25 juillet 2023

L'alliance ultime de l'image et du son

Q-Symphony : quand les haut-parleurs du TV et ceux de la barre de son se synchronisent pour une immersion unique



Jusqu'à

500€
remboursés*
sur une sélection
de TV Samsung

ou
x2

Jusqu'à

1000€
remboursés*
sur une sélection de TV Samsung
+ l'achat d'une barre de son éligible

*Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer.
La barre de son HW-LST70T n'est pas compatible avec la technologie Q-Symphony.
Retrouvez les étiquettes énergie des TV sur www.samsung.com/fr/.
© 2023 - Samsung Electronics France. CS20003. 6, rue Fructidor, 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuels non contractuels.

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE « SAMSUNG L'ALLIANCE ULTIME DE L'IMAGE ET DU SON »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat ou location entre le **28 juin 2023** et le **25 juillet 2023 inclus**, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs située en France⁽¹⁾ ou à Monaco, d'un téléviseur Samsung neuf parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à **500€ du prix payé** (déduction faite de toute réduction de prix et à l'exclusion de toute facturation de service), dans la limite maximum de remboursement indiqué ci-dessous.

		55 pouces (139 cm)	65 pouces (165 cm)	75 pouces (190 cm)	85 pouces (216 cm)
QLED	TQxxQ60C				200 €
	TQxxQ70C				300 €
	TQxxQ80C		100 €	300 €	300 €
Neo QLED	TQxxQN85C	200 €	300 €	300 €	300 €
	TQxxQN86C	200 €	300 €	300 €	
	TQxxQN90C	200 €	300 €	300 €	500 €
	TQxxQN95C	200 €	300 €	400 €	500 €
	TQxxQN700C	300 €	500 €	400 €	
	TQxxQN800C		500 €	500 €	500 €
	TQxxQN900C		500 €	500 €	500 €
OLED	TQxxS90C			300 €	
	TQxxS92C			300 €	
	TQxxS95C	200 €	300 €	400 €	

Offre bonus : Si vous achetez ou louez simultanément une barre de son figurant dans la liste ci-dessous, alors le montant du remboursement est doublé. Attention, les deux produits doivent être présents sur une même facture.

Exemple : Pour l'achat d'un **TQ85QN95C (500€ de remboursement)** et d'une barre de son **HW-Q600C**, votre remboursement est doublé soit au total **1000€**.

Liste des barres de son éligibles au bonus : HW-Q600B / HW-Q600C / HW-Q60B / HW-Q60C / HW-Q700B / HW-Q700C / HW-Q800B / HW-Q800C / HW-Q930B / HW-Q930C / HW-Q990B / HW-Q990C / HW-S50B / HW-S60B / HW-S61B / HW-S800B / HW-S801B / HW-LS70T.

- **Une seule participation** et jusqu'à deux produits par personne (un seul téléviseur et une seule barre de son) (même nom, même prénom, même adresse postale) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.
- **ATTENTION**, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre non cumulable avec toute offre de remboursement Samsung en cours portant sur les mêmes produits. Offre réservée aux consommateurs domiciliés en France⁽¹⁾ et Monaco.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE TÉLÉVISEUR SEUL OU AVEC VOTRE BARRE DE SON ÉLIGIBLE(S) À L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **28 juin 2023** et le **25 juillet 2023 inclus**, un téléviseur seul ou avec une barre de son Samsung parmi les références éligibles à l'offre. Le(s) produit(s) doit(vent) être, immédiatement disponible(s) en stock lors de l'achat ou de la location.

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « SAMSUNG L'ALLIANCE ULTIME DE L'IMAGE ET DU SON » entre le **28 juin 2023** et le **25 août 2023 inclus**.
 - Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
 - Complétez le formulaire de participation et chargez les éléments suivants :
 - Votre **preuve de d'achat ou de location** du téléviseur et d'achat de la barre de son le cas échéant (facture, ticket de caisse, un contrat ou une première facture de location) datée au plus tard du 25 juillet 2023 où sont entourés le prix, la référence du (des) produit(s) acheté(s) et/ou loué et la date d'achat/location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).
 - Une **photo lisible de l'étiquette blanche de votre téléviseur et de votre barre de son le cas échéant, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres à 13 chiffres** et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).
 - Une **photo lisible de l'étiquette signalétique de votre téléviseur et de votre barre de son le cas échéant, qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**
 - Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et **BI(2)**.
 - Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 25 août 2023 inclus**.
- Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site <http://www.samsung.com/fr/offer> ou contenant tout élément dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **25 août 2023** sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer, sélectionnez l'offre « SAMSUNG L'ALLIANCE ULTIME DE L'IMAGE ET DU SON » et cliquez sur « Suivre ma participation »

⁽¹⁾ A savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco.

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 0148630000 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.

Samsung Electronics France, SAS au capital social de 27 000 000€, RCS Bobigny 334 367 497, siège social : 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen.